

ACTUALITE

Former des élèves autonomes

Les programmes de 2008 accordent une place importante à l'autonomie de l'élève, à la fois finalité de l'école maternelle et compétence à acquérir en fin de cycle. Le projet de programme, dans sa version amendée de janvier 2015, confie à l'école maternelle la mission de « *donner aux enfants l'envie d'apprendre et de les rendre autonomes intellectuellement* ». Le texte réaffirme la spécificité de l'école maternelle qui organise des modalités d'apprentissage pour la réussite de tous. Progressivement sur la durée du cycle, l'élève est accompagné dans des activités lui permettant d'apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes. Quels que soient le domaine d'apprentissage et le moment de vie de classe, les activités proposées sont autant de possibilités offertes à l'élève d'exercer sa liberté à rechercher, expérimenter, proposer des solutions. Au gré des situations-problèmes, il chemine vers une autonomie cognitive. Il devient peu à peu acteur de ses apprentissages, tout en intégrant les règles qui structurent la vie en collectivité. L'école maternelle contribue à faire acquérir les compétences du pilier 7 « *autonomie et initiative* » du Socle actuel.

Pour en savoir plus :

- [Qu'est-ce que l'autonomie ?](#)
- [Le livre de bord *Construire l'autonomie des élèves*, octobre 2014](#)
- [Outil départemental d'autoévaluation des pratiques et des organisations pour construire l'autonomie chez les élèves](#)



DES PRATIQUES POUR LES MAITRES

Des ateliers type Montessori

Les ateliers libres de manipulation et d'expérimentation sont fondés sur les principes de la pédagogie de [Maria Montessori](#). La mise en place de ces ateliers favorise la confiance en soi, l'autonomie, la connaissance de ses capacités. L'enfant progresse à son rythme en choisissant les activités durant lesquelles il pourra oser, essayer, tenter, tâtonner, recommencer...

L'école maternelle doit offrir à chaque élève la possibilité de manipuler et de se rendre compte des effets produits par son action.

Le matériel est disposé sur des plateaux indépendants ou dans des colonnes de rangement. Le choix du matériel proposé se fait en fonction d'objectifs dans les différents domaines d'enseignement.

La pratique de ces ateliers doit être régulière et quotidienne. Construits sur une progressivité précise et structurée, ces ateliers amènent les élèves à acquérir les compétences en respectant leur propre rythme d'apprentissage. Ils seront installés dans la classe de façon pérenne tant que les besoins seront présents.

Pour un travail en continuité, il est nécessaire que les équipes installent une progressivité sur l'ensemble du cycle mais aussi à l'intérieur même de chaque section. Tout élève peut alors bénéficier d'un accès au niveau inférieur ou supérieur. L'enseignant répond donc aux besoins repérés.

EDITORIAL

Par Christophe Joigneaux

Maître de conférences
ESPE de Créteil

L'autonomie des élèves dès l'école maternelle, un mirage ?

Récemment, lors d'un atelier réunissant des professeurs des écoles stagiaires et des formateurs, un maître-formateur a mis en garde les premiers contre les "mirages de l'autonomie en maternelle", avant d'ajouter : "l'autonomie, ça se construit en classe, sinon ce devrait être un mot tabou".

Ce que confirment mes recherches : les dispositifs et supports pédagogiques les plus employés aujourd'hui, tels le couple « *atelier autonome - fiches* », ne construisent pas en eux-mêmes l'autonomie intellectuelle des élèves de maternelle.

Le mérite de ce numéro est de présenter des outils visant à apprendre à tous les élèves à apprendre à être... autonomes !

DES OUTILS POUR LES ELEVES

Des repères pour l'autonomie

Rendre les élèves autonomes c'est leur permettre d'évoluer dans un espace, un temps et de traiter des situations de manière sereine, indépendante et efficace.

L'autonomie résulte d'un apprentissage long et complexe et suppose que les enseignants apportent aux élèves, au fil du temps, les appuis nécessaires à la construction progressive de ces acquis. Différents outils conçus

La consigne qui peut prendre différents aspects (*photos, verbes d'action, pictogrammes...*) comporte la plupart du temps des repères identifiant les étapes mais aussi les différents niveaux de complexification.

L'enseignant observe et encourage. Il favorise l'engagement personnel de ces élèves. La valorisation de la réussite reste sa préoccupation principale.

Pour en savoir plus :

- [Association Montessori de France : l'approche Montessori](#)
- [Témoignage : Madame Delphine Danjoux - TPS-PS - Ecole Jacques Prévert de Grenay](#)
- [Témoignages : Ecole Suzanne Lacore - Vendin-le-Vieil :](#)
 - [Un exemple de progressivité d'ateliers autonomes en motricité fine : PS - MS - GS - grille d'auto-évaluation collective](#)
 - [Photos : 1 - 2 - 3 - 4](#)
- [Mettre en place des ateliers autonomes en classe de GS](#)
- [Des ateliers autonomes en TPS-PS](#)
- [Une présentation d'ateliers Montessori](#)



UN OUTIL POUR LES MAITRES
La fiche de travail, un outil à interroger

Pour qu'un élève soit autonome face à une fiche de travail, plusieurs conditions indispensables doivent être réunies. Il doit *comprendre la consigne* pour réaliser la tâche mais aussi *savoir quel apprentissage se construit* à travers ce qui lui est demandé. Il doit également être capable de saisir la *différence entre le réel et l'abstrait*, par exemple les symboles. Cette maîtrise n'est pas aisée pour un jeune enfant. Elle va s'acquérir progressivement, au fil du temps. De même, l'enfant doit également *se représenter la situation*, c'est-à-dire se constituer une image mentale de la tâche demandée. Pour y parvenir, cela suppose un travail en amont, riche d'expériences et de manipulations diverses. Si un élève applique une consigne sans comprendre le sens de l'activité, il exécute, il fait pour faire. L'activité devient alors occupationnelle. Si l'enseignant demande à un élève d'entourer des gommettes sur une fiche photocopiée, cela signifie qu'il sait ce que veut dire le verbe « entourer » et qu'il possède aussi une image mentale de la forme ronde. Image qu'il s'est construite grâce au vécu corporel, aux multiples explorations sensorielles, à la manipulation de la forme ronde puis à sa représentation. Le geste moteur doit avoir été enseigné pour être reproduit. Toutes ces étapes sont indispensables pour que l'élève devienne autonome. L'activité sur papier ne peut, à elle seule, être vecteur d'apprentissage. Elle ne peut constituer le tout de la démarche. Si la fiche est prévue dans la séquence d'apprentissage, sa finalité n'est pas uniquement le résultat mais l'évaluation du processus engagé. Les élèves doivent établir « *une relation entre les activités matérielles qu'ils réalisent et ce qu'ils en apprennent. Ils acquièrent des repères objectifs pour évaluer leurs réalisations* » (Instructions officielles 2008).

Pour en savoir plus :

- [J'apprends sans fiche, une production de la mission départementale pour l'école maternelle de Charente Maritime.](#)
- [Comment travailler sans fiche à l'école maternelle ? Présentation proposée par Sylvie PECQUEUR de l'école maternelle CHENIER de Beuvry](#)
- [Présentation d'un exemple de parcours par étapes : Tracer un cercle](#)



avec les élèves, toujours explicites dans leur finalité et leur mise en forme, utilisés à bon escient, dans un premier temps avec le guidage de l'enseignant, vont accompagner les élèves, soutenir leur activité et leur permettre de traiter les situations qu'on leur propose, seuls, jusqu'à leur terme, avec sérénité et de manière performante. On trouve parmi ces outils, par exemple, le tableau d'organisation des ateliers (*autonomes, dirigés et /ou échelonnés*), le tableau des responsabilités, les affichages pour se repérer dans la classe (*affichettes pour rendre lisible les différents coins de la classe, signalétique au sol des différents espaces...*), les affichages pour trouver rapidement le matériel puis pour le ranger, les cartes d'apprentissage, les cartes de compétence et les cartes "consignes" pour la réalisation des ateliers autonomes. Ces supports présentés le plus souvent par voie d'affichage sont pensés et organisés pour être fonctionnels, utiles, utilisables et réellement utilisés. Ainsi leur installation spatiale, leur formalisation, leur accessibilité sont essentielles pour que les élèves en saisissent le sens et l'intérêt dans l'acquisition progressive de leur autonomie et les utilisent au bon moment et efficacement. Ces outils évoluent nécessairement au fil de l'année scolaire et au fil des trois ou quatre années du cycle 1 pour répondre toujours justement aux capacités des élèves et pour s'adapter à leur niveau d'autonomie. L'intention des enseignants est bien évidemment de faire disparaître progressivement ces écrits pour garantir que tout élève soit capable de résoudre une situation sans aucun étayage. Cela suppose une réflexion d'équipe pour construire des stratégies de mise à distance progressive, de modification des supports et de possibilité de recours à ces outils variant dans le temps.

COLLABORATION MATERNELLE / ELEMENTAIRE

L'autonomie : une réflexion collective à mener

Enseignants d'école maternelle et d'école élémentaire doivent construire ensemble un contexte relationnel sécurisant, guidant et accompagnant l'enfant tout au long du cycle 1 et dans la liaison avec le cycle 2.

Les enseignants doivent nécessairement adopter une posture positive à l'égard de l'élève, c'est-à-dire bienveillante, encourageante et valorisante. Pour évaluer les degrés d'autonomie, ils se donnent des temps d'observation dans leur classe mais également, de manière partagée et collective, au sein de l'école. Ainsi, ils permettent aux élèves de dépasser leurs craintes et leurs inhibitions.

L'action harmonisée et cohérente de l'équipe pédagogique est déterminante pour guider et accompagner chaque élève vers des comportements où il devient acteur de ses apprentissages. Devenir responsable favorise l'estime de soi, l'indépendance et l'autonomie.

Les consignes ont également un rôle à jouer dans la construction de l'autonomie des élèves. Elles ne se réduisent pas à de simples instructions pour la mise en œuvre de l'activité, en fonction de la tâche proposée, mais mettent en jeu le rapport de l'élève au savoir, rapport qui ne doit pas être laissé au hasard. Elles permettent ainsi d'attribuer du sens aux tâches scolaires. Les équipes pédagogiques doivent donc s'en emparer comme de véritables objets d'échanges de pratiques, de réflexion et d'action en faveur de la réussite de tous.

De la même manière, les outils méthodologiques (*individuels de l'élève ou collectifs de la classe*) doivent être pensés en équipe dans leur forme, leur contenu, leurs usages et leur évolution tout au long de l'école maternelle et dans la continuité avec l'école élémentaire.

Comment faciliter l'entrée des élèves au CP ?

Les élèves sont encore trop nombreux à ne pas parvenir à construire leur parcours de réussite, fluide et continu. Au cours de la scolarité, les passages d'un cycle à l'autre sont des moments qui revêtent une importance toute particulière pour les élèves et leur famille. Aider les écoliers à franchir ces seuils leur donne des chances accrues de réussir. Pour ce faire, les équipes éducatives mettent en œuvre des actions variées, des solutions parfois inédites dans leur contexte spécifique, recourant bien souvent à l'innovation.

Pour en savoir plus :

- [Témoignage : Organisation des liaisons GS/CP sur la circonscription de Carvin - Analyse des observations : en GS - en CP](#)

AIDER, INDIVIDUALISER L'AIDE

Le séquençage

L'élève autonome comprend son environnement et perçoit son temps vécu. L'enseignant doit lui offrir un espace de travail structuré avec des repères précis. Il lui construit aussi une explicitation des tâches étape par étape : le séquençage.

Ces tâches décomposées, morcelées, séquencées donnent un cadre de réalisation qui permet à l'élève de rendre efficient son processus mental et ainsi d'éviter la surcharge cognitive. Le séquençage amènera l'élève à une maîtrise suffisante des prérequis sur lesquels il doit s'appuyer pour appréhender un nouvel apprentissage. Le fait de « découper » la tâche en étapes induit également un ordre imposé et non interchangeable que l'élève doit s'approprier.

A.S.H.

Accueillir un élève « extra-ordinaire »

Tout adulte présent auprès d'un élève en situation de handicap devra, dans sa mission éducative, viser l'autonomie de cet élève. La difficulté majeure est de déterminer parmi les besoins d'aide ceux qui relèvent de l'aide ordinaire apportée par l'enseignant à tout élève de sa classe et les besoins d'aide qui relèvent d'une aide spécifique. Pour l'élève, entrer dans un processus d'autonomisation, c'est décider tout seul de l'aide dont il a besoin et c'est également savoir à qui s'adresser pour obtenir une aide. En d'autres termes, il s'agira d'apprendre à l'élève d'une part à faire appel quand cela est nécessaire mais aussi à faire appel à la bonne personne. Entraîner l'élève à faire cette distinction entre les fonctions des adultes qui l'entourent, c'est lui permettre d'occuper, autant que possible, une place d'élève parmi les autres et donc d'accroître son autonomie.

Pour en savoir plus :

- [Grille d'évaluation de l'autonomie de l'élève à destination des AVSI](#)
- [Le portail de l'ASH : http://ash62.etab.ac-lille.fr/avs](http://ash62.etab.ac-lille.fr/avs)



ECOLE ET FAMILLE

Vers une évaluation positive : l'auto-évaluation

L'auto-évaluation des ateliers autonomes représente un outil de communication pour l'enfant et pour sa famille.

Cette démarche vise à une évaluation par l'élève de ses propres capacités et le rend conscient de ses apprentissages. Il s'implique dans la réalisation d'une tâche, la mène à terme et s'évalue.

Par des situations ludiques proposées, l'enfant prend plaisir et

La structuration de l'espace signifie l'aménagement d'endroits repérés et dédiés à des activités pédagogiques précises. Plus l'aménagement de l'espace est compréhensible par l'enfant, adapté à son cheminement, mieux il va se l'approprier. Plus les repères sont précis et facilement repérables, plus la concentration et l'attention sont optimales. Ces différents repères allègent les opérations mentales et permettent une compréhension plus aisée de la consigne. L'objectif est de supprimer progressivement ces guidances au fur et à mesure de leur appropriation par l'enfant. Le séquençage réside dans la mise en place de ce cadre sécurisant, contenant et de ces différents outils d'aide à l'autonomie.

Favoriser l'autonomie des élèves, c'est aussi donner des repères temporels grâce aux différents emplois du temps de la demi-journée, de la journée, de la semaine de classe... L'enfant doit être conscient de son avenir immédiat mais aussi plus éloigné. Ces représentations du temps peuvent prendre différentes formes, auditive et/ou visuelle : un « time timer », des photos, des images, des pictogrammes, des symboles à retirer lorsque la tâche est réalisée. Au fur et à mesure, que l'élève prend conscience de ce qu'il accomplit et de ce qui lui reste à faire, il apprend plus facilement la patience. Ce séquençage des tâches et du temps permet ainsi à l'élève d'apprendre à planifier son travail, à appréhender les étapes nécessaires à sa réalisation et aussi à pointer précisément celle qui lui pose problème.

apprend à son rythme en menant des expériences diverses de façon autonome. Il se responsabilise et mène à bien des tâches de plus en plus complexes avec des critères de réussite clairs et explicites dès la petite section. Sous forme de grilles, de vignettes ou de photos, l'élève acteur de son parcours comprend son évaluation. Sa famille reçoit et perçoit une image positive de l'enfant valorisé par ses réussites. Engager les parents dans la compréhension de cette démarche, c'est prendre le temps de présenter cette dernière. La semaine de l'école maternelle peut être un temps intéressant pour faire entrer la famille dans les classes afin de faire découvrir non seulement l'organisation mais aussi et surtout les enjeux de ce type d'ateliers.

Bibliographie

- [Une bibliographie complémentaire](#)



Sitographie



- *L'autonomie à l'école maternelle, un nouvel idéal pédagogique?* article de Christophe Joigneaux paru dans la revue Recherches en éducation, n°20, octobre 2014 - <http://www.recherches-en-education.net/spip.php?article275>
- [Former les élèves à l'autonomie ? - Éléments de réponse - Philippe Meirieu](#)
- [Qu'est-ce que l'autonomie à l'école maternelle - IA du Val de Marne](#)
- [Coopérer et s'opposer - IA de la Sarthe](#)
- Pôle Maternelle 17 - IA de Charente-Maritime : [Exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans les activités scolaires](#)
- [Une sitographie complémentaire](#)

Pour en savoir plus :

- [Article - L'évaluation positive en Ecosse](#)
- [Un outil pour mettre en œuvre l'autoévaluation](#)
- [Permettre le tâtonnement en GS - Témoignage de Marie-Ange WILK, école maternelle Suzanne LACORE de Vendin-le-Vieil](#)
- [Fiches descriptives sur les cartes de compétence - Sylvie PECQUEUR, école maternelle CHENIER de Beuvry](#)



Rendez-vous



3^{ème} EDITION DE LA SEMAINE DE L'ÉCOLE MATERNELLE
du 13 au 17 avril 2015



MUSEE DES BEAUX-ARTS D'ARRAS - ABBAYE SAINT-VAAST
du 27 septembre 2014 au 20 mars 2016

LE CHATEAU DE VERSAILLES EN 100 CHEFS-D'ŒUVRE

LOUVRE

LOUVRE-LENS - Galerie des expositions temporaires
du 27 mai 2015 au 28 septembre 2015

Lens

D'OR ET D'IVOIRE



Comité départemental de rédaction : Colette BONNETAT, Valérie BOUQUILLON, Jean-Marie FONTAINE, Régine HEUDRE, Michèle JOLY, Cécile LALOUX, Laurence LECERF, Lionel LEFEBVRE, Ludivine LEFEBVRE, Fabienne PATIN, Isabelle RAUX, Eve SANTHUNE, Bernadette SAUVAGE, Marie-Ange WILK



Pour nous contacter :
ce.062ienmat@ac-lille.fr



Retrouvez toutes les lettres de l'école maternelle
<http://ressources62.etab.ac-lille.fr>

